
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 01 AOUT 2017

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 17.649 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cent (100) élèves Maïeuticiens d'Etat, session 2017.

Ce sont :

MAÏEUTICIENS D'ETAT

ADMIS


RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO SOULEYMANE	239147	11/07/78

Arrêté la présente liste à 1 admis.

LISTE D'ATTENTE: NEANT

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général




Souleymane LENGANE